



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020
POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2021
ET
L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 7 décembre 2020, à 19h00, à huis clos, dont le lien de l'enregistrement sera indiqué sur le site Internet de la municipalité : <http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>

A l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2021
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2021-2022-2023
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur l'un ou l'autre de ces deux sujets doit faire parvenir un courriel avant 15 h 30, le jour de la séance, à l'adresse suivante: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Les questions qui seront reçues sur ces sujets à la suite de la diffusion de la séance seront soumises pour considération et réponse du conseil à la période de questions prévue lors de sa séance régulière du 11 janvier 2021.

Pour toute question, il est obligatoire d'inclure les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse résidentielle
- Numéro de téléphone
- Question ou commentaire

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 17^e jour du mois novembre 2020.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière